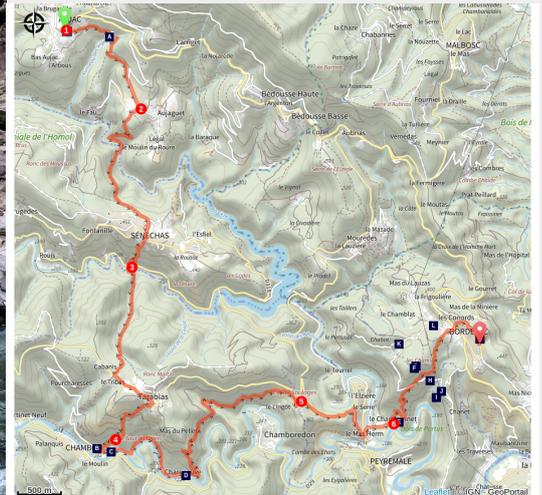


# GR® de Pays Haute Vallée de la Cèze étape 3

CA Alès Agglomération - Aujac



(© Gard Tourisme)



## La vallée des 3 rivières.

Au cours de cette étape assez sportive, vous allez cheminer le long de cours d'eau cévenols. Vous enjamberez ces rivières capricieuses à l'automne et en hiver grâce à des petits ponts en pierre. Une nouvelle occasion de traverser de nombreux hameaux typiques, avec leurs maisons en pierre de schiste.

**Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play**

## Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 6 h

Longueur : 16.9 km

Dénivelé positif : 1043 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Architecture et village, Eau et géologie, Histoire et culture, Milieu naturel, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Aujac

**Arrivée** : Bordezac

**Balisage** :  GRP®

**Communes** : 1. Aujac

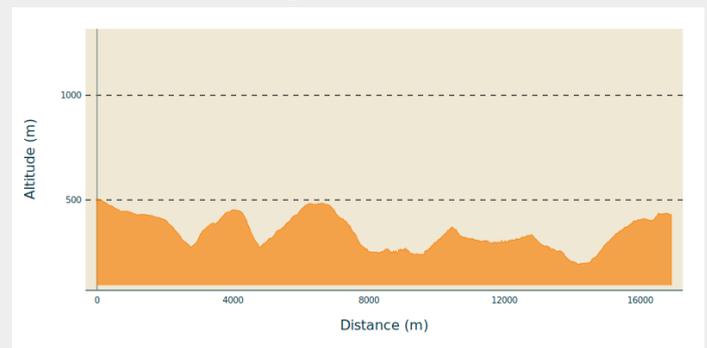
2. Sénéchas

3. Chambon

4. Peyremale

5. Bordezac

## Profil altimétrique



Altitude min 193 m Altitude max 506 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dit et/ou la direction à suivre sont indiqués en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif:

1. "**D-**" Au poteau "**Aujac Village**", prendre la direction "**Aujaguet-les-bois**", descendre la route goudronnée, prendre à gauche le sentier caladé en suivant le petit mur en pierre (voie romaine). A la route goudronnée, continuer à droite sur 350m. A la route goudronnée, continuer à droite sur 350m.
2. A "**Aujaguet-les-bois**", suivre direction "**Sénéchas**", à droite la route goudronnée sur 15 m. Quitter la route pour prendre en face un petit sentier descendant. Traverser la Cèze sur le pont en contrebas du moulin et remonter par le sentier. A la barrière s'orienter à droite sur la route goudronnée pendant 200 m, au poteau "**Sénéchas**", traverser la D 318 direction "**Tribes**" par le chemin du Davaladou (chemin difficile pierreux). Au poteau "**Le Davaladou**", aller en direction de "**Tribes**".
3. A la D 156, prendre le petit chemin en face. Traverser l'Homol sur le pont en pierres et progresser sur le petit sentier à gauche qui grimpe. Traverser le ruisseau et continuer à monter en sous-bois. Au bout de la montée, prendre la large piste sous les pins jusqu'au poteau "**Tribes**". Suivre direction "**Le Recul**", à gauche par la route D 17 sur 600 m, traverser le hameau de Tarabias, puis quitter la route à droite par un sentier caladé descendant. A la piste, la traverser, reprendre le sentier en face, rejoindre la piste, la suivre à droite sur 20 m et prendre à gauche un chemin descendant jusqu'au poteau "**Le Recul**".
4. Bifurquer à droite direction "**Le Chambon**", par le petit sentier descendant. Continuer sur le chemin goudronné entre les maisons, passer sous le porche en pierre, tourner à gauche jusqu'au poteau "**Le Chambon Eglise**". Obliquer à gauche sur la rue goudronnée Le Passadou, direction "**Chareneuve**". Tourner à gauche et prendre le petit sentier bétonné puis en terre et longer la rivière Le Luech. Cheminer sur des rochers le long du Luech (attention terrain glissant). Gravier le sentier montant dans les chênes, traverser le ruisseau sur une dalle avec main courante, et rejoindre le poteau "**Chareneuve**", suivre la direction "**Mas du Pellet**", à gauche par la route goudronnée D 29 sur 350 m. A la sortie du hameau de Chareneuve, suivre à gauche un petit sentier montant caladé jusqu'au poteau "**Mas du Pellet**". Prendre la direction "**Renoir**", par un petit chemin montant sous les pins. Au col, progresser sur le petit sentier descendant

sous les pins à droite. A la piste, virer à gauche, la suivre jusqu'à la patte d'oie. Prendre à droite la DFCI. A la prochaine patte d'oie, continuer sur la DFCI A 158 à gauche et joindre le poteau "**Renoir**". Poursuivre à gauche direction "**Mas Herm**", jusqu'au poteau "**Peyremale la Tranchée**".

5. Au poteau à la route goudronnée, prendre à droite le petit sentier descendant dans la Châtaigneraie direction "**Château d'eau du Serre**". Au carrefour de la D 17, avancer sur la route à droite pendant 560 m, jusqu'au poteau "**Château d'eau du Serre**", suivre à droite direction "**Mas Herm**" un chemin goudronnée. Quitter le chemin goudronné, s'orienter à gauche sur le petit chemin caladé descendant. Au chemin goudronné, prendre à gauche de la Combe des chats, jusqu'au poteau "**Mas Herm**", puis direction "**Le Chambonnet**".
6. A "**Le Chambonnet**", aller en direction de "**Le genêt**". À gauche sur le chemin, puis par un petit sentier caladé montant jusqu'au poteau "**Le genêt**". Suivre direction "**Le Boual**", traverser la piste et prendre en face le petit sentier grim pant jusqu'au poteau "**Le Boual**". Se diriger vers "**Le Rouve**", par la route goudronnée à droite sur 100 m jusqu'au poteau "**Le Rouve**" puis "**Bordezac**". Traverser la D 51, prendre le petit sentier plus ou moins caladé montant, au carrefour de la route goudronnée tourner à droite jusqu'à "**Bordezac Croix**".

# Sur votre chemin...



Une Calade (A)

La pontière du Vildou (C)

La montagne construite (E)

Dolmen de Chams (G)



Natura 2000, haute vallée de la Cèze (I)

La Bruyère (K)



Eglise de Saint Joseph (M)

Le Chambon (B)

Le hameau de Chareneuve (D)

Le dolmen des Chams (F)

La Cèze (H)

L'église romane de Peyremale (J)

Pin de Salzmann (L)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Pour votre confort et votre sécurité, équipez-vous du matériel adapté. Avant de vous engager sur le circuit, vérifiez s'il est adapté à votre niveau et vérifiez la météo.

Restez sur les chemins balisés, respectez la nature, les aménagements et les parcelles cultivées, ne transportez pas et n'allumez pas de feu.

Vous allez randonner en espace naturel sur des itinéraires aménagés et balisés pour vous conformer aux critères de qualité du label Gard pleine nature.

Vous trouverez le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels permettant de vous repérer.

En été pensez à vous hydrater.

Bonne balade.

## **Comment venir ?**

### Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur [www.lio-occitanie.fr/](http://www.lio-occitanie.fr/)

Sinon, pensez au covoiturage !

### Accès routier

Aujac se trouve à environ 44km au Nord d'Alès par la D906, puis la D134.

### Parking conseillé

Parking de la Mairie

## Lieux de renseignement

### Office de Tourisme Cévennes (Alès)

Place De L'Hôtel De Ville, 30 100 ALÈS

Tel : +33(0)4.66.52.32.15

<http://www.cevennes-tourisme.fr>



## Source



En collaboration avec la FFRandonnée du Gard

<https://gard.ffrandonnee.fr/>

# Sur votre chemin...

---



## Une Calade (A)

Une rue caladée, encaladée ou en calade, ou plus simplement une calade, désigne en Provence et en Languedoc une voie de communication, une chaussée pavée de galets fluviaux ou empierrée de pierres calcaires. Dans ce dernier cas, les pierres sont posées verticalement, sur chant (sur la tranche).

Le verbe calader signifie « paver », « empierrer » (en occitan caladar). L'artisan spécialisé dans le caladage des chaussées était le caladier (en occitan caladaire). On dit aujourd'hui caladeur.

---



## Le Chambon (B)

Une histoire mouvementée des appartenances successives : féodales, paroissiales, scolaires et municipales .

Parmi les parchemins, le plus ancien date du 17 avril 1295. Il évoque la vente du fief du Chambon à Portes . Il reste la propriété du seigneur de Portes jusqu'au XVIIe siècle, où Sieur Roussel le rachète. Rattaché plus tard à Sénéchas, le Chambon n'est érigé en commune autonome qu'en 1839, avec environ 800 habitants !

Après d'interminables débats sur l'éloignement des églises alentour, le village possède sa propre église en 1889. Les rues vivent alors au rythme de deux écoles, six cafés, de nombreux artisans et des mineurs de fond. Après la fermeture des mines de charbon dans les années 1950, le village s'est vidé.

Aujourd'hui il retrouve un souffle nouveau avec le tourisme vert !

Crédit photo : Nathalie Thomas

---



## La pontière du Vildou (C)

Les petits ponts de pierres ont depuis longtemps remplacé les passerelles de bois que les crues ne manquaient pas d'emporter chaque année. Souvent réalisés au XVIIIe siècle, ces modestes ouvrages d'art, d'une résistance étonnante, sont de véritables chefs-d'œuvre artistiques et techniques. Inspirés d'un modèle romain, ils sont formés d'une seule arche qui enjambe le cours d'eau, prenant appui de part et d'autre sur les rochers. Aucun pilier central ne vient faire obstacle à l'eau.

Crédit photo : Nathalie Thomas

---



## Le hameau de Chareneuve (D)

Le charme des belles maisons de ce village nous pousse à ralentir. Le regard est attiré vers un large béal d'eau vive. Ce canal très ancien est toujours entretenu par les propriétaires et conduit l'eau vers les jardins, réputés les plus précoces du canton !

Il dessert un bassin d'eau calme. Derrière lui, le moulin, dont on peut admirer la toiture de lauzes au faîtage croisé, possédait un système de roue, posée à l'horizontale et entraînée par un axe vertical, destiné à fonctionner même en période de basses eaux. La réserve d'eau contenue dans le bassin pouvait aussi compenser des faiblesses de débit.

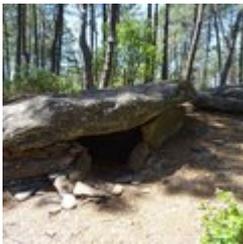
Crédit photo : Nathalie Thomas



## La montagne construite (E)

Regardez bien les montagnes autour de vous. Sous une nature excessive apparaissent mille fragments de murs en pierre sèche : ils sont les vestiges d'une véritable civilisation paysanne. Jamais les Cévenols n'ont reculé devant l'effort pour faire de cette cime rocailleuse une montagne couverte de jardins cultivés en terrasses. Un seul but : retenir la terre et l'eau. Seul ce dispositif efficace, comme dans d'autres pays méditerranéens, a permis à l'agriculture de se maintenir depuis le Moyen Age.

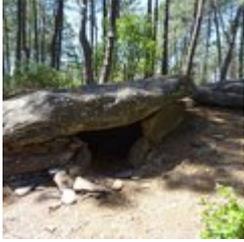
Crédit photo : © JF. Raulet



## Le dolmen des Chams (F)

Les dolmens sont connus comme étant de très anciennes sépultures collectives en même temps que des lieux de culte à la mémoire des ancêtres. Ici, nous avons une belle table rocheuse reposant sur un mur construit en arrondi, recouvert de terre sur la façade extérieure. Certains pensent que les bâtisseurs de dolmens ont développé ici une technique de construction différente ; d'autres affirment que le dolmen initial a été réaménagé plus tard en abri de berger ; enfin d'autres encore ne voient pas là un dolmen, mais un rocher propice à créer un habitat. Quoiqu'il en soit, véritable dolmen ou abri, cet édifice témoigne d'une présence humaine très ancienne en ces lieux, bien antérieure à notre ère (-4200 à -3800).

Crédit photo : © JF.Raulet



## Dolmen de Chams (G)

Un dolmen est une construction mégalithique préhistorique constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (les orthostates). Le tout était originellement recouvert, maintenu et protégé par un amas de pierres et de terre nommé tumulus. Les dolmens sont généralement interprétés comme des tombes à chambre, des monuments funéraires ayant abrité des sépultures collectives.

Crédit photo : ©Gard Tourisme



## La Cèze (H)

La longueur de son cours d'eau est de 128,3 km. La Cèze prend sa source dans le département de la Lozère, sur le territoire de la commune de Saint-André-Capcèze à une altitude de 798 mètres. Elle s'écoule ensuite dans le département du Gard, sauf une portion d'environ 1500 mètres de sa rive gauche située sur la commune de Malbosc, dans le département de l'Ardèche. La rivière se jette dans le Rhône entre Codolet et Laudun-l'Ardoise dans le Gard à l'altitude de 27 mètres.

Crédit photo : ©Gard Tourisme



## Natura 2000, haute vallée de la Cèze (I)

Vous êtes dans un site Natura 2000, celui des hautes vallées de la Cèze et du Luech. Cet environnement naturel est propice à l'épanouissement d'espèces faunistiques et floristiques qui font l'objet d'une surveillance et d'une protection particulières. On y trouve l'écrevisse à pied blanc, le castor, la loutre et le barbeau méridional, en tout une vingtaine d'habitats dits d'intérêt communautaire d'origine ont été dénombrés. Les variations des régimes hydrauliques et de la météo, très contrastés en Cévennes, ont enrichi ces milieux qui regorgent aussi de prairies de fauche et d'un dense habitat forestier.

Crédit photo : ©JF. Raulet



## L'église romane de Peyremale (J)

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les ordres monastiques se multiplient en France et édifient de nombreux prieurés, églises et abbayes. La haute vallée de la Cèze n'échappe pas à ce mouvement et l'église de Peyremale est un jalon incontournable de cet art roman en totale harmonie avec le paysage. Bâtie sur une chapelle carolingienne dont il resterait le chœur et la fenêtre, elle daterait en grande partie du XII<sup>e</sup> siècle, malgré quelques travaux plus récents. Son mur pignon et son clocher à peigne la rattachent, comme les autres églises romanes de Haute-Cèze, à une architecture d'influence auvergnate plus que provençale.

Crédit photo : © JF.Raulet

---



## La Bruyère (K)

Passer la main sur les abords gauche du chemin. Tout le monde connaît les landes bretonnes couvertes au début de l'été du violet de la bruyère se mêlant au jaune d'or des ajoncs. En y regardant de plus près, il y a dans ces landes deux bruyères. La « vraie » bruyère est nommée Erica par les botanistes alors que la « fausse » bruyère correspond à la Callune en botanique. En Cévennes la seconde seule est présente et illumine les crêtes de sa floraison violette de la fin de l'été à l'automne. Vous aurez d'ailleurs bien du mal à faire entendre aux gens du pays que cette plante n'est pas de la Bruyère, mais une plante voisine : la Callune !

Crédit photo : ©Gard Tourisme

---



## Pin de Salzman (L)

Le Pin de Salzman est une sous-espèce du Pin noir autrefois très répandue dans le bassin méditerranéen, maintenant en forte régression et menacée de disparition. Malgré une certaine ressemblance avec le pin noir, le pin de Salzman possède des particularités qui permettent de le distinguer clairement : ses aiguilles sont d'un vert très clair, droites, souples et ne piquent pas au toucher, mesurant de 10 à 18 centimètres, disposées en pinceau, et le rameau de l'année a la particularité d'être dénudé à la base, laissant apparaître sa couleur d'un beau et luisant brun orangé.

Crédit photo : ©Gard Tourisme



## Eglise de Saint Joseph (M)

L'église Saint Joseph de Bordezac a été construite en 1859. Saint Joseph est le saint protecteur de la paroisse de Bordezac. Ainsi, en 2016 près de l'autel de ce saint patron a été placée une plaque commémorative de l'indulgence plénière perpétuelle accordée par le pape Grégoire XVI en 1838 sur la demande du Père Dumazert, curé de Peyremale, « à tous ceux et celles qui sont venus, viennent et viendront fêter Saint Joseph à l'église de Bordezac". Une indulgence accordée aux conditions habituelles (confession, communion et prière aux intentions du Saint Père le pape).

Crédit photo : ©Gard Tourisme